

modification du PLUi dans quelques semaines, allons-nous découvrir quelque chose de très concret sur notre ville ? Je ne parle pas juste d'une question d'alignement d'arbres.

Le maire :

Ce n'était pas la question que vous aviez posée, mais allez-y, pour peut-être être plus précis.

M. Roger :

Je lis la question : « Nous sommes maintenant en octobre. Pouvez-vous nous dire si cette troisième modification du PLUi affectera le Pré Saint-Gervais, et si oui, de quelle manière ? »

Le maire :

Alors, cela va affecter le Pré Saint-Gervais et nous reviendrons vers vous sur la manière dont cela va se faire. Nous passons maintenant aux deux vœux présentés ce soir au Conseil municipal. Le premier concerne la réduction des crédits du Fonds vert dans le budget 2025. Je laisse la parole à Anna Coulon pour sa lecture.

■ ■ ■

2024/68. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE. VŒU RELATIF A LA REDUCTION DES CREDITS DU FONDS VERT DANS LE BUDGET 2025

Rapporteure : Anna Coulon au nom du groupe Alternative gervaisienne

Mesdames, Messieurs, je voudrais attirer votre attention sur une situation qui nous concerne tous, en particulier au Pré Saint-Gervais, une ville dense et qui manque cruellement d'espaces verts. Le gouvernement a récemment annoncé une coupe de 1,5 milliard d'euros dans le Fonds vert qui finance des projets écologiques portés par les collectivités. Ce fonds est crucial pour aider les villes comme la nôtre à répondre aux défis du réchauffement climatique. C'est grâce à ce soutien que nous pouvons améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, par exemple, en rénovant nos bâtiments publics, en créant des espaces verts, ou en réduisant les consommations d'énergie. Alors que les conséquences du changement climatique sont de plus en plus visibles, avec des tempêtes comme Kirk qui ont récemment frappé la France, il est plus que jamais nécessaire de maintenir ces investissements. Réduire les financements pour l'écologie, c'est reculer là où nous devrions accélérer et cela pourrait coûter beaucoup plus cher à l'avenir. Nous demandons donc au gouvernement de revenir sur cette décision pour continuer à soutenir les villes dans leur transition écologique car l'inaction serait un véritable échec pour nous tous et pour les générations futures. Merci.

Vœu soumis au vote :

Considérant que la ville du Pré Saint Gervais, la plus dense de Seine-Saint-Denis et l'une des plus carencées en espaces verts, est particulièrement vulnérable aux effets du réchauffement climatique ;

Considérant les défis grandissants auxquels les collectivités locales doivent faire face pour assurer la transition écologique, notamment dans un contexte où les aléas climatiques se multiplient, comme l'ont récemment montré les dégâts causés par la tempête Kirk ;

Considérant que le Fonds vert, mis en place pour accélérer la transition écologique des collectivités locales, a permis de financer de nombreux projets cruciaux pour l'adaptation et la résilience des territoires ;

Considérant que la réduction envisagée de 1,5 milliard d'euros des crédits du Fonds vert dans le budget 2025 envoie un mauvais signal aux collectivités locales qui peinent déjà à atteindre les objectifs fixés par l'État en matière de rénovation énergétique, de lutte contre la pollution et d'adaptation au changement climatique ;

Considérant que le coût de l'inaction face aux enjeux climatiques sera bien supérieur aux investissements nécessaires aujourd'hui pour prévenir les risques futurs ;

Le Conseil municipal du Pré Saint Gervais demande au gouvernement de revenir sur cette décision de réduction des crédits du Fonds vert afin de garantir les moyens financiers nécessaires à la transition écologique de nos territoires, et d'assurer ainsi la protection des générations futures.

.....

Le maire :

Merci. Y a-t-il des interventions au sujet de ce vœu ? La parole est à Stéphane Commun.

M. Commun :

Merci monsieur le maire. La quasi-disparition du Fonds vert, prévu initialement pour accompagner les collectivités territoriales dans le financement de la transition écologique, est une très mauvaise nouvelle. Les annonces gouvernementales sur le PLF ne peuvent que nous confirmer que, sur ces sujets, nous n'allons pas dans le bon sens. La baisse en cours d'année d'1,5 milliard d'euros de la dotation du Fonds vert a d'ailleurs eu de fortes conséquences sur nos finances. C'est presque 1 million d'euros de subventions, pour lesquelles nous avons eu un avis favorable du préfet de la Seine-Saint-Denis, que nous ne toucherons finalement pas ! Bien ambitieux celui qui pense aujourd'hui pouvoir cofinancer des projets avec le concours de l'État et du Fonds vert sans avoir recours à ses propres finances. Nous voterons pour ce vœu.

Le maire :

Merci. La parole est à Serge Robineau.

M. Robineau :

Merci monsieur le maire. J'ai bien entendu, Madame Coulon, qu'il y a effectivement peut-être des priorités sur la rénovation de nos équipements publics, etc. Oui, d'accord. Mais avec quels moyens ? Car, en fait, en dehors de la réduction du Fonds vert, il s'agit aussi du gel des dotations de l'État envers les collectivités territoriales, le gel d'un certain nombre de subventions, etc. Dans le second vœu, vous allez parler de l'attractivité du statut de fonctionnaire. On fait également face au gel du point d'indice. Donc, au-delà de la mesure budgétaire sur le Fonds vert, c'est la politique globale de ce gouvernement qui met à mal les collectivités territoriales. La majorité des villes le constatent. Mais nous voterons bien sûr pour ce vœu. Merci.

Le maire :

Merci. Je vous propose de passer au vote. Le vœu est adopté à l'unanimité, je vous remercie.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Vu le règlement intérieur du conseil municipal, notamment son chapitre 1^{er} ;

Considérant le projet de vœu relatif à la réduction des crédits du Fonds vert dans le budget 2025, soumis au vote du Conseil municipal par le groupe Alternative gervaisienne ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Résultats du vote :

Suffrages exprimés : 33

Pour : 33

À L'UNANIMITE, après un vote à main levée,

DÉCIDE :

- D'approuver le vœu relatif à la réduction des crédits du Fonds vert dans le budget 2025, tel qu'il a été présenté.

■ ■ ■